

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber: Le messenger suisse de Paris
Band: 2 (1956)
Heft: 21

Rubrik: La vie de la colonie suisse de Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Colonie Suisse de Paris prend congé de Monsieur et Madame de Salis

En rentrant de vacances, la Colonie suisse de Paris a réalisé, avec infiniment de tristesse, que le départ de Monsieur et Madame de Salis était imminent. De toutes parts affluèrent des témoignages de regret et de reconnaissance, et aussi des suggestions sur la meilleure façon d'exprimer ces sentiments. C'est ainsi que plusieurs compatriotes eurent l'idée, après avoir tant reçu de leur ministre, de l'inviter à un dîner d'adieux qui eut lieu le samedi 29 septembre à l'Union interalliée. Les fêtes improvisées sont toujours les plus réussies. Cent personnalités éminentes de la Colonie suisse de Paris se pressaient ce soir-là dans les salons du faubourg Saint-Honoré, où régna toute la soirée une ambiance de cordialité, nuancée d'une sincère tristesse.

A l'issue du dîner, Monsieur F. Lampart, président du Comité central des sociétés suisses de Paris, rappela ce que fut la belle carrière de Monsieur de Salis et tout ce que cette colonie lui doit. Il lui remit à titre symbolique, dans un sous-main du XVIII^e siècle, une photographie du souvenir offert par la colonie suisse. Il se pencha ensuite vers Madame de Salis et lui tendit, avec l'expression de la profonde reconnaissance et des regrets de la colonie, une gerbe de fleurs aux couleurs fédérales.

En remerciant la Colonie suisse de Paris, le Ministre exprima sa gratitude à ses proches collaborateurs et aux sociétés suisses de Paris qui facilitèrent sa tâche durant les sept années de son mandat. Il demanda de reporter l'affection qui lui a été témoignée sur son successeur et ami, M. Pierre Micheli, et souhaita pour terminer que l'on ait en Suisse toute la compréhension désirable pour les soucis et les difficultés de la France, qui sont ceux de l'Europe entière.

J. de SENARCLENS.

En conclusion de ce que le « *Message* » a publié sur le départ de Monsieur et Madame de Salis, nous ne saurions mieux faire que de communiquer à nos lecteurs la lettre suivante, adressée à la Rédaction, par l'une de ses abonnées et dont le contenu exprime d'une façon émouvante un sentiment qui est généralisé.

Monsieur le Rédacteur,

J'apprends avec regret dans votre journal la démission et le départ de notre honoré et estimé Ministre Monsieur de Salis et de Madame notre première Grande Dame en France qui, à Noël dernier, avait bien voulu honorer de sa présence le goûter qui nous était offert par la Société de bienfaisance. Tous, nous avions su apprécier la grande distinction et l'affable bonté de Madame de Salis.

Je m'associe pleinement à l'hommage rendu par votre journal qui traduit si fidèlement la pensée et le sincère regret de tous.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le rédacteur, l'expression de ma considération distinguée.

Veuve Pauli.

50, rue du Mont-Cenis, Paris-18^e.

La Vie de la Colonie Suisse de Paris

4 Novembre

Le Cercle Suisse Romand convie tous ses membres et amis des Sociétés sœurs, à assister au Déjeuner Choucroûte qui aura lieu le dimanche 4 novembre 1956 à l'Aéro-Club de France, 6, rue de Galilée, Paris.

Au menu : Feuilleté au fromage, la Choucroûte copieusement garnie, les Fromages de France, la Coupe de fruits Melba, le Moka.

Prix : 800 francs, service compris, boisson en plus.

Comme chaque année, une Matinée dansante gratuite est prévue à partir de 15 heures et sera animée par le célèbre orchestre des Yungs-fellows.

Tous les amateurs de danse seront les bienvenus.

Inscrivez-vous dès maintenant et au plus tard le jeudi 1^{er} novembre pour le déjeuner, au Président W. Tapernoux, 50, rue Servan, Paris (11^e), Roq. 87-80.

Le Comité.

8 - 12 Novembre

Visite à Paris de la Fanfare du Jorat de Lausanne.

Nous venons d'apprendre que la fanfare du Jorat de Lausanne se trouvera en déplacement dans la ville lumière, du 8 au 12 novembre prochain. Une réception aura lieu à l'Hôtel de Ville de Paris le 9 novembre à 11 heures et, le samedi 10 novembre, la Fanfare se rendra à l'Arc de Triomphe. Pour l'instant, nous ignorons le programme de cette dernière manifestation.

Des renseignements pourront être demandés au début de novembre au Cercle Commercial Suisse, 10, rue des Messageries, Paris (10^e), tél. Provence 20-61, car il est possible qu'une matinée soit organisée pour que la Colonie puisse fraterniser avec nos compatriotes.

— Nous rappelons à tous les abonnés et lecteurs la rédaction au plus tard le premier de chaque mois le premier de chaque mois en cours.

— Nous prions instamment nos fidèles abonnés et lecteurs de ne se servir de notre C. C. P. n° 12273-27, que pour les abonnements, réabonnements et paiements de publicité.

Dans une cave...

Nous connaissons tous cette boisson délicieuse : la bière! dont on apprécie, aux grandes chaleurs surtout, l'action désaltérante. Mais, ne vous êtes-vous jamais demandé comment fabrique-t-on la bière?

Les vétérans de la Société Suisse de Gymnastique de Paris qui sont toujours très curieux de tout ce qui se déguste se sont posé la question et pour eux, la poser c'était la résoudre huit jours après.

Un beau soir donc, après une séance de gymnastique bien faite pour vous donner une soif du tonnerre, si besoin était, nous voilà tous partis (pas un manquant à l'appel) à la Brasserie « Grütli », naturellement.

Nos compatriotes, Fritz Purchert, créateur de la « Grütli Pils » et Caratsch, nous attendaient dans les vastes entrepôts de la rue des Pyrénées. M. Caratsch, cicérone aussi aimable qu'érudit, nous emmenait dans des salles aussi propres qu'un laboratoire, où des grandes chaudières passées au « sigolin » brassaient le malt, où l'odeur âcre du houblon vous étourdissait un peu, en un mot, où se fabriquait cette magnifique boisson dont nous faisons une large consommation.

Nous avons appris beaucoup de choses ce soir-là et nous pensons vous intéresser aussi en vous donnant dans un prochain numéro le processus de cette fabrication.

Mais, à voir ces milliers d'hectolitres de bière, ça vous donnait encore plus soif et même les Vaudois, pourtant si fiers de leur vin, louchaient terriblement vers les cuves! C'était méconnaître nos amis Purchert et Caratsch de croire qu'on allait partir comme ça. Dans la magnifique salle de réception de la brasserie, toute décorée, un vrai petit musée cette salle, des demis bien créchants nous attendaient.

Je passerai sur les détails mais croyez-moi, celui qui tirait la bière n'était pas manchot. Et c'était de la « Grütli Record », une nouvelle trouvaille des techniciens suisses de la Brasserie Grütli. Evidemment on a chanté, dans toutes les langues du pays, il y avait même des langues qui s'embrouillaient, les spécialistes ont raconté des histoires, des vaudoises et d'ailleurs... Puis il y a eu un instant de silence lorsque notre moniteur a bu le centième litre de la soirée.

Tout a une fin, il a bien fallu se séparer, après avoir bu le tout dernier, non sans remercier chaleureusement nos amis Purchert et Caratsch et en pensant à la prochaine séance de gymnastique où il faudra faire sortir tout ça.

Vous voyez que les vétérans gymnastes savent s'instruire et peuvent maintenant vous dire comment, à Paris, on fabrique de la bière suisse.

CHARBONNIER.

21 Novembre

HERMANN GEIGER

LE FAMEUX PILOTE DES GLACIERS VOLE AU SECOURS DES SUISSES DE PARIS

Le 21 novembre prochain à la Salle Pleyel Hermann Geiger présentera ses magnifiques films en couleurs sur ses exploits dans nos Alpes.

Réservez dès maintenant la date de cette manifestation de solidarité confédérale organisée en faveur de l'Hôpital suisse, avec la collaboration de toutes les Sociétés suisses de Paris et au cours de laquelle sera proclamé le résultat du tirage de la grande Tombola de l'Hôpital suisse.

Le Carnet du Messenger Suisse

Décès.

Le Cercle Suisse Romand nous fait part du décès de leur membre et ami M. Charles Berger, survenu le dimanche 23 septembre.

Tous les membres de la colonie Suisse de Paris ayant assisté aux soirées organisées au Soleil de Mogador garderont le souvenir du grand cœur et du dévouement du cher ami disparu.

Nous adressons à la famille de M. Berger nos bien sincères condoléances.

**

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs la fin tragique de Benoit Musy, frère du colonel Musy, attaché militaire à notre Légation, survenue lors du Prix du Salon de l'Auto sur le circuit de Monthléry. Nous prions le colonel Musy et sa famille d'agréer nos condoléances les plus vives.

is

Message, que les textes et avis doivent parvenir à la rédaction au plus tard le premier de chaque mois en cours.

Nous prions instamment nos fidèles abonnés et lecteurs de ne se servir de notre C. C. P. n° 12273-27, que pour les abonnements, réabonnements et paiements de publicité.